

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 10

Artikel: Alerte en pays neutre : la Suisse en 1940
Autor: Masson, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

études qui auront été menées à chef entre-temps et sur les questions qui ne peuvent pas être appréciées aujourd'hui déjà de manière définitive. Cela concerne, notamment, la part de dépenses à engager pour une prochaine acquisition d'avions par rapport aux besoins des autres composantes de l'armée, ainsi que les possibilités financières détaillées des années 70 et le plan militaire général en préparation.

Alerte en pays neutre ¹⁾

La Suisse en 1940

S'attachant plus spécialement à la période de mai-juin 1940 où la guerre à l'ouest se termine par la défaite des Pays-Bas, de la Belgique et de la France, René-Henri Wüst nous restitue dans ce livre les heures difficiles que la Suisse a connues au cours de ces deux mois tragiques qui aboutissent à l'encerclement de notre pays par des troupes allemandes et italiennes.

Dans l'appréciation de la situation stratégique sur l'ensemble du front de l'ouest l'hypothèse était logique d'admettre qu'une attaque allemande à travers le Jura suisse — destinée à envelopper par le sud l'aile droite de la « ligne Maginot » — pouvait se justifier pour le cas où la percée de von Rundstedt sur la Meuse, ou plus généralement du Groupe d'armées A dans les Ardennes serait stoppée par la résistance française.

Quelles que fussent nos spéculations préliminaires, ultérieurement confirmées ou non par les faits, une nouvelle mobilisation de nos troupes s'imposait dans le cadre de notre neutralité armée. Cette mise sur pied a lieu le 11 mai. Dès ce

¹ Payot, Lausanne.

jour, le SR s'était déchargé d'une lourde responsabilité puisque sa mission primaire était d'éviter toute surprise. Une certaine marge de sécurité pour la réalisation du dispositif de défense de notre territoire était nécessaire, en attendant les résultats initiaux de l'application du « plan von Manstein », notamment devant la 9^e armée française du général Corap.

Notre camarade Wüst s'appesantit quelque peu sur ces premières journées de la bataille à l'ouest en recréant le climat de cette époque nettement marqué par une compréhensible nervosité et une légitime appréhension qui s'étaient emparées de notre peuple: fausses nouvelles abondamment répandues à travers le pays, exode de nombreux citoyens du nord-est helvétique vers la Suisse romande.

Tout cela ne nous empêcha pas de reconnaître, par la suite, — et c'est bien facile lorsque certaines archives des belligérants nous sont devenues accessibles — qu'à cette époque le danger en provenance de la Forêt-Noire avait été sensiblement exagéré sous l'effet d'une certaine « psychose de guerre » par des informations erronées ou tendancieuses, auxquelles Wüst fait du reste allusion, émanant du service de renseignements américain et notamment du 2^e Bureau français qui annonçaient la présence de 25 divisions allemandes dans cette même région, destinées à une attaque de la Suisse¹. A vrai dire, une certaine activité démonstrative d'éléments de la Wehrmacht en bordure du Rhin, entre Bâle et Constance pouvait être interprétée comme l'indice précurseur d'un éventuel franchissement de ce fleuve. Mais on pouvait tout aussi bien admettre qu'une telle menace virtuelle visait à retenir à proximité immédiate de notre frontière jurassienne

¹ Par exemple, le Lt. colonel Eddy Bauer, historien militaire connu et apprécié a eu l'occasion de consulter, à Vincennes, un album consacré à la campagne de France, établi par le service historique de la Wehrmacht, que Hitler offrit au maréchal Goering, en 1941, et qui tomba entre les mains des Alliés à la fin de la guerre. Bauer, qui attache beaucoup de prix à ce document, s'y réfère abondamment dans une étude *Les belligérants à nos frontières* (10 mai-25 juin 1940) reproduite par le bulletin (cahier N° 12/1949) de l'« Association suisse des officiers de renseignements ». Nous lui avons emprunté certaines précisions sur les troupes allemandes stationnées dans la Forêt-Noire en mai 1940. Voir aussi son ouvrage magistral sur *La guerre des blindés* (2 volumes, Payot, Lausanne).

les divisions du Groupe d'armées Besson (le G.A. 3) que le général Gamelin y avait abondamment concentrées pour le « Cas Suisse » et qui devaient, dans l'hypothèse d'une attaque allemande et selon une entente préalable entre Guisan et le haut-commandement français venir étoffer notre aile gauche dans le secteur Bâle-Olten, et notamment sur le plateau de Gempen où le colonel Claude Du Pasquier avait pour mission de préparer leur intervention à notre profit. Ce que nous venons de rappeler souligne les difficultés rencontrées par notre recherche dans la Forêt-Noire et combien elle fut laborieuse.

La suite des événements a prouvé que l'OKW (Ober Kommando Wehrmacht) avait initialement renoncé à la classique « manœuvre en tenaille », son aile droite se rabattant sur Paris et sa gauche agissant éventuellement par le Jura suisse ou même à une offensive unique à travers notre territoire, ce que la concentration des divisions blindées à l'est de la Meuse (von Rundstedt) nous faisait apparaître comme peu probable. Sa conception de l'offensive à l'ouest (plan von Manstein) visait au contraire à séparer les troupes belges et franco-britanniques du nord-est des gros de Gamelin ultérieurement repoussés au sud de la Somme-Ailette et de porter l'effort de ses blindés tout d'abord dans la région d'Arras-Abbeville, puis vers les côtes de la Manche jalonnées par Boulogne, Calais et Dunkerque. Ce vaste mouvement en direction du nord-ouest, dont le pivot pouvait se situer dans la région d'Anvers et qui permettait également à la Wehrmacht de se constituer une base de départ vers l'Angleterre était donc, au début, excentrique par rapport à Paris et au centre de la France et de ce fait peu compatible avec une action parallèle à travers la Suisse, du moins aussi longtemps que les blindés de von Rundstedt ne seraient pas arrêtés dans leur foudroyante progression au-delà des Ardennes.

Mais quittons la situation générale pour examiner de plus près ce que pouvait être la garnison de la Forêt-Noire? Notion géographique assez extensible, nous la délimiterons par le quadrilatère Bâle-Karlsruhe - Ulm-Bregenz. A l'échelon du

SR suisse il importait tout d'abord de chercher à préciser si les grandes unités stationnées dans cette zone étaient destinées soit au renforcement de l'aile gauche de la « ligne Siegfried » très faiblement occupée en mai 1940 ou, le cas échéant, à son dépassement dans l'hypothèse d'une attaque allemande franchissant le Rhin au nord de Bâle et prenant comme objectif lointain la trouée de Belfort. Ou bien encore, l'ensemble de ces troupes réservées avait-il le caractère d'une masse de manœuvre, relevant directement de l'OKW et qui avait été mise en place, dans cette région favorable au camouflage en vue d'une opération contre notre pays? A vrai dire, une telle distinction ne pouvait être que théorique et difficile à établir, car les quatre divisions qui tenaient le Rhin, entre Bâle et Karlsruhe ressortissaient à la 7^e armée du colonel-général Dollmann (P.C. Freudenstadt), elle-même aux ordres de la *Heeresgruppe C* (colonel-général von Leeb; P.C. Francfort) à laquelle étaient également subordonnées les neuf autres grandes unités stationnées dans le quadrilatère précisé plus haut. Les garnisons de la « ligne Siegfried », dont le dispositif s'étirait sur 180 km. étaient ce que les Allemands appelaient des *Stellungsdivisionen* assez semblables à nos brigades-frontière et donc inaptées à une quelconque action offensive. Les neuf autres divisions en réserve dans la Forêt-Noire n'étaient coiffées d'aucun état-major de corps d'armée et, au surplus, ne disposaient pas d'unités blindées ou même motorisées. On peut donc dire, à titre rétrospectif, que le danger d'une attaque de la Suisse et quelles que fussent les grandes unités disponibles n'était pas imminent à cette époque et qu'on pouvait attendre le résultat de l'offensive de la Wehrmacht au-delà de la Meuse avant d'y voir plus clair. Cela étant, il convient toutefois de se rappeler qu'en marge des éléments purement matériels (disponibilités d'un adversaire présumé) d'une appréciation de la situation, les *intentions* dudit ennemi possible constituent de redoutables inconnues. Les enseignements de la guerre en Pologne ont démontré que l'OKW était constamment en mesure de modifier le centre de

gravité de ses attaques par l'intervention sans délai de troupes motorisées ou blindées susceptibles d'être amenées rapidement à pied d'œuvre dans un secteur déterminé. Quoi qu'il en soit, le démarrage de la guerre à l'ouest justifiait la remobilisation de notre armée quels que fussent les événements qui allaient se dérouler sur le front occidental.

Dans l'estimation des dangers courus par la Suisse de 1939 à 1945 il est difficile de déceler la période de plus grande tension. Car les menaces que nous avons connues étaient successivement de nature stratégique dans le cadre des opérations d'ensemble de la Wehrmacht ou idéologiques dans celui de « l'Ordre nouveau » conçu par Hitler. C'est ainsi qu'après la défaite de la France et de ses alliés, la guerre terrestre ayant cessé en Europe, les Etats-Unis n'étant pas encore entrés dans le conflit par la suite généralisé et la Russie demeurant le fidèle partenaire du III^e Reich la période de juillet à fin 1940 pouvait être pour nous d'autant plus critique que la Wehrmacht était libre de ses mouvements, que plusieurs de ses divisions stationnaient à proximité de nos frontières et que notre armée, dans l'impossibilité de tenir un front courant de Sargans, par Bâle jusqu'à Genève effectuait, à cette même époque, son repli vers le « réduit national ». Sans compter la constante menace d'une « action préventive », justifiée aux yeux des Allemands par leur crainte de voir la Suisse basculer dans le camp des Alliés.

Le récit de René-Henri Wüst se terminant en juin 1940 nous ne reviendrons pas sur d'autres événements intéressant notre pays.

* * *

Le chapitre consacré à *Nos conversations d'état-major avec les Alliés en 1917 et en 1939* mérite ici un certain développement, s'agissant d'une importante question de principe. En 1917, le général Weygand, par délégation de Foch, vint effectivement à Berne pour y discuter d'une éventuelle collaboration militaire franco-suisse dans l'hypothèse d'une attaque allemande provenant de la Forêt-Noire et destinée à

envelopper par le sud, à travers le Jura suisse, l'aile droite française de l'Alsace-Lorraine (la « ligne Maginot » ne fut construite qu'après 1918). Le haut-commandement français éprouvait en effet quelque inquiétude à la suite du rassemblement de certaines divisions de l'armée du Kaiser en Bavière, consécutif à la signature du traité de Brest-Litovsk avec les Russes, qui mettait fin aux hostilités sur le front de l'Est et qui avait permis à Hindenburg de concentrer derrière son front sud les grandes unités devenues ainsi disponibles. Le principe des pourparlers de Weygand avec le colonel cdt. de corps von Sprecher, chef d'état-major de notre armée avait été non seulement sanctionné par le Conseil fédéral, mais ce dernier avait ordonné une démarche parallèle auprès du général Ludendorff dont fut chargé le colonel Sonderegger. D'autre part, le « climat » au cours de la guerre 14-18 était chez nous différent de celui du dernier conflit où la majorité du peuple suisse témoignait au III^e Reich une hostilité démonstrative, certes justifiée par la politique agressive de Hitler mais que les Allemands considéraient comme incompatible avec notre neutralité. En 1939, l'application de ce principe est donc plus délicate. L'initiative du colonel cdt. de corps Guisan, prise *avant* le début de la guerre est unilatérale et le Conseil fédéral l'ignore. Au demeurant, voici ce que nous en avons dit ailleurs dans une étude sur le même sujet : « On ne se donnera pas le ridicule de se demander si, parallèlement à l'accord avec Gamelin nous avons pour la forme et selon les usages diplomatiques pressenti les Allemands de venir à notre secours au cas d'une éventuelle irruption de troupes françaises dans le Jura, par exemple pour devancer la Wehrmacht en se ménageant à temps certaines positions tactiques intéressantes au sud de Bâle et augmenter de ce fait la profondeur de leur possible manœuvre de débordement procédant de la trouée de Belfort. Car la seule présence du Groupe d'armées Besson, sensiblement le tiers des forces françaises du nord-est à proximité de notre Jura pouvait, en pure stratégie, inciter les Allemands à admettre cette hypo-

thèse. Rappelons qu'un régiment combiné se présenta un jour de mai à l'un de nos postes-frontière pour venir « remplir sa mission » sur le plateau de Gempen sans que Guisan l'eût appelé et que son identification sur notre territoire par l'espionnage allemand eût sans doute signifié la guerre avec le III^e Reich! Car de telles démarches, entreprises de notre part auprès d'un régime qui connaissait l'aversion de notre peuple pour une hégémonie nazie aurait non seulement frisé la plus sombre hypocrisie, mais encore gratuitement informé les Allemands, qui l'ignoraient à cette époque, de ce que nous avions « discuté » avec les valeureux défenseurs de la civilisation.

L'exposé de René-Henri Wüst, dont on se plaît du reste à souligner la louable objectivité (car il n'a fait que rapporter fidèlement ce que notre Général lui a dit!) confirme notre opinion, à savoir que le Conseil fédéral a ignoré l'initiative prise avant la guerre par le cdt. de corps Guisan avec l'approbation tacite et, pourrait-on dire, « privée » de son ami Rudolf Minger, alors ministre de l'armée et qui, probablement, l'avait pressenti qu'il serait placé à la tête de nos troupes en cas de mobilisation générale. Mais le futur général Guisan, qui laisse le souvenir d'un grand patriote, d'un chef intègre, discipliné et respectueux du pouvoir civil a agi seul parce que, sans aucun doute, sa conscience de soldat lui dictait cette démarche et qu'il désirait en prendre personnellement la responsabilité, quoi qu'il pût en résulter. Quitte, le moment venu, à en informer le Gouvernement pour que, comme disent nos Confédérés alémaniques « l'église soit replacée au milieu du village ». Cette attitude est à son honneur et nous ne contredisons pas notre ami Wüst sur ce point particulier. Enfin, une fois admis le principe d'un accord militaire franco-suisse (ou de « conversations » selon l'aimable euphémisme de l'auteur) il est évident qu'à l'époque de la « guerre-éclair » exploitant au maximum les éléments de la surprise stratégique que sont les blindés et l'aviation les mesures assurant cette collaboration devaient être prises en temps utile, c'est-à-dire avant

qu'une menace contre notre pays soit matérialisée sur le terrain par la présence d'importantes unités de la Wehrmacht à proximité de notre frontière nord-est, qui auraient manifesté des intentions agressives à notre égard. Et voilà pour la question de principe!

Dans les faits, cela aurait pu être une autre histoire. Le cdt. de corps Guisan, qui venait avant la guerre fréquemment nous voir à Berne pour s'informer de la situation générale ne nous avait également pas mis au courant de son projet franco-suisse. Si tel avait été le cas, nous n'aurions sans doute pas manqué d'attirer son attention sur la valeur hypothétique d'une collaboration éventuelle avec la France, du moins en 1939-1940. On regrette de parler un langage aussi clair, mais nous ne sommes pas ici pour écrire, à l'image de certains auteurs étrangers, un roman-feuilleton où tout le monde finit par s'embrasser. Car il suffit de se référer à des écrivains militaires français, à commencer par le général de Gaulle, pour savoir qu'en 1940 l'armée de nos voisins de l'ouest, héritière de la politique de Léon Blum et de son « Front populaire », pauvre en aviation et en chars face à la puissante Wehrmacht, ne pouvait, malgré ses belles traditions militaires que difficilement nous épauler, dans quelque circonstance que ce fût, en prélevant sur l'ensemble de ses forces une masse de manœuvre à vocation helvétique dont les événements ont démontré qu'elle en avait un urgent et impérieux besoin ailleurs. Dès fin mai 40, les divisions du Groupe d'armées Besson qui devaient, le cas échéant, nous porter secours furent déplacées et absorbées par la bataille de la Somme et le 45^e corps d'armée du général Daille, dont la mission était de nous renforcer au sud de Bâle est effectivement entré en Suisse, mais acculé à notre frontière sous la pression allemande, puis interné après avoir déposé les armes.

* * *

Ce serait ouvrir un chapitre aussi intéressant qu'inédit — mais Wüst a eu raison de s'en abstenir — que de se repré-

senter les modalités d'application de l'entente Guisan-Gamelin dont le principe fut admis à Paris, en présence du général Georges et du colonel Garteiser, officier de liaison entre les deux armées, le 31 juillet 1939. Certaines décisions firent l'objet d'un procès-verbal dont le généralissime français eut l'imprudence d'en conserver quelques traces dans ses archives trouvées par la Wehrmacht au cours de son offensive de juin 40 à travers la France dans son train de commandement stationné à la petite gare de La Charité-sur-Loire. Nous ignorons encore comment la collaboration franco-suisse se serait pratiquement exprimée sur le terrain, dans le déroulement de cette bataille livrée en commun et surtout en matière d'organisation du commandement. Faisant allusion à deux études symétriques, qu'il prescrivit en automne 1939 et qui envisageaient l'hypothèse d'une coopération militaire, après le début des hostilités, soit avec les Alliés, soit avec la Wehrmacht le général Guisan nous dit, dans son «rapport sur le service actif»: «La neutralité nous interdisait de passer des conventions militaires avec les belligérants qui seraient devenus bientôt nos alliés si nous avions été attaqués par les armées adverses. Mais elle ne nous empêchait pas (...) d'étudier les conditions et modalités du concours que pourraient nous apporter ces alliés éventuels.(...) Ces études comportaient, d'une part, des idées générales précisées avec le concours d'experts juridiques, sur les conditions d'indépendance dans lesquelles notre armée, instrument de défense d'un pays neutre, pouvait être entraînée en guerre avec l'un ou l'autre belligérant, et sur les limites, dans l'espace et dans le temps, de sa participation à la guerre; d'autre part, un exposé, établi par des officiers d'état-major général, des modes de coopération militaire répondant à nos vœux.» Puis, le Général ajoute: «Plus tard lorsque, à la fin de juin 1940, notre pays se trouva placé dans une situation nouvelle, au lendemain de la victoire allemande et de l'entrée en scène de l'Italie, encerclé par un seul groupe de puissances j'estimai que ces dossiers, devenus sans objet, étaient désormais inutiles, et j'ordonnai de les détruire ». Il est bien

regrettable que Gamelin n'ait pas pris les mêmes précautions... car l'affaire de La Charité nous a par la suite singulièrement compliqué l'existence !

Le texte du général Guisan témoigne du souci qu'il avait à la fois de pouvoir, le cas échéant, faire appel au concours de forces militaires étrangères, tout en ménageant l'indépendance de notre armée « instrument de défense d'un pays neutre ». Quel beau thème à ajouter à la liste des sujets proposés par la « Société suisse des officiers » pour son concours annuel de travaux écrits !

Mais revenons à notre sympathique camarade Wüst qui tout de même nous révèle : « Cette fois-ci, nos deux pays avaient réussi à aller beaucoup plus loin qu'en 1917. Les intentions et les idées de manœuvre devaient être connues de part et d'autre. Il était entendu qu'un plan d'opérations serait établi d'un commun accord entre le lieutenant-colonel Garteiser et le lieutenant-colonel EMG Gonard (chef de l'E.M. particulier du Général), que ce plan serait d'abord soumis pour approbation au commandant en chef de l'armée suisse, puis au général Georges et au commandant du Groupe d'armées 3, le général Besson et qu'en cas d'invasion de la Suisse le général Guisan ferait partie du « Conseil suprême allié ». Alors, on peut admettre que ces « conversations » avaient eu tout de même des résultats concrets et efficaces !

Et, chose curieuse, alors qu'à Paris on s'était réciproquement promis le secret le plus hermétique sur de tels entretiens, que même l'état-major de l'armée suisse et son chef SR les ignoraient, il a fallu que nous les apprenions ultérieurement par ... l'attaché militaire allemand à Berne !

Nous ne voulons pas ici entreprendre un cours de stratégie. On se contentera de remarquer que, dans l'hypothèse d'une collaboration franco-suisse, le front tenu par nos troupes, leur gauche appuyée à celles que nous aurait envoyées le général Besson, ne faisait que prolonger vers le sud, en territoire suisse, celui de nos alliés occidentaux. Et s'il était prévu, comme dit Wüst, que Guisan fût admis membre du « Conseil suprême

allié » le commandant en chef de notre armée devenait en fait, qu'il le désirât ou non, l'un des adjoints de Gamelin dans le cadre de cette nouvelle coalition. Et si la Wehrmacht avait attaqué la Suisse, en appliquant les moyens au but, que les positions françaises dans le secteur Bâle-Hauenstein et les nôtres plus au sud eussent été submergées par les blindés allemands et leurs garnisons condamnées à une manœuvre rétrograde vers le Pays de Gex et Genève il faut avoir une imagination singulièrement fertile pour se représenter le spectacle de certaines de nos grandes unités acculées aux confins sud-ouest de la Suisse ou continuant, le cas échéant, à se battre en France, aux côtés de nos alliés, en direction générale de Bordeaux. Mais il est probable que les subtils experts juridiques consultés par notre Général, avaient prévu le moment où, après la « bataille de Gempen » l'aile gauche suisse se « décrocherait » du voisinage devenu trop compromettant de leurs camarades de combat français, en se rappelant que, finalement, notre armée n'était que « l'instrument de défense d'un pays neutre. »

Dans ce même chapitre, et en quelque sorte pour expliquer ou même justifier la collaboration franco-suisse, Wüst nous confie « que le président Rudolf Minger et notre Général ont pris ce risque (réaction possible de Hitler à notre égard) en plein accord à seule fin de réduire d'avance les pertes de l'armée suisse ». Cette phrase nous a fait de la peine et nous n'en comprenons pas très bien le sens exact. Malheureux amis français dont le destin a toujours été de se sacrifier pour les autres ! Et puis, face à cet argument, ne pourrait-on pas dire aussi que l'armée suisse, subitement incorporée dans le front occidental dont elle assurait le prolongement vers le sud amortissait à son tour le choc qu'aurait subie l'aile droite française venue « à notre secours », mais luttant tout de même pour sa propre défense ?

Nous aurons le tact élémentaire de ne pas poursuivre cette discussion. Tout d'abord parce que nous n'avons pas de jugement à porter sur l'armée d'un pays ami — les Français s'en

chargent eux-mêmes avec une louable franchise — puis pour la simple raison que nous ne savons pas comment nos troupes et leurs matériels se seraient comportés à la guerre, alors que l'armée suisse ne s'est pas battue depuis plus de cent ans!

* * *

L'auteur évoque ensuite l'image que présente le peuple suisse et partiellement l'armée au lendemain de la rapide défaite française et face aux impondérables de l'avenir. Le pays connaît alors un grave malaise et les événements ont jeté quelque doute sur notre volonté de résistance. Il retrace le rôle capital joué par le général Guisan, devenu l'artisan de l'union nationale dans ce nécessaire redressement moral. L'occupation du « réduit » et le « rapport du Rütli » sont trop connus pour qu'il faille ici souligner l'importance de ces décisions.

Parallèlement à l'action de Guisan, Wüst nous rappelle celle du Conseil fédéral et notamment le discours du président Pilet-Golaz adressé au peuple suisse, le 25 juin 1940. Il a eu raison d'en reproduire le texte intégral. A le relire, à tête reposée, mais tout en s'efforçant de se replonger dans le climat de cette époque on peut constater que l'allocution de ce magistrat, si lourdement chargé de responsabilités et souvent injustement critiqué n'avait aucun aspect défaitiste. Il y faisait appel à la discipline de tous, à leur nécessaire cohésion nationale sans qu'il soit fait allusion à un quelconque alignement sur l'idéologie du III^e Reich ou à une adhésion à « l'Ordre nouveau ». Certes Pilet-Golaz et Guisan avaient des caractères différents: le diplomate, plus cérébral, atteignait l'esprit; le militaire, plus humain savait toucher le cœur. Mais ce n'est pas une raison de les opposer dans notre souvenir, car tous deux étaient animés d'un égal patriotisme et d'un identique attachement à leur sol natal. Wüst a su nous restituer les traits de leur personnalité avec un tact et une justesse de ton qui nous rendent son récit bien sympathique.

* * *

Alerte en pays neutre connaît un succès mérité. Nous en sommes heureux. Et si notre commentaire, s'agissant surtout des « conversations franco-suisse », a jeté quelque dissonance dans le présent exposé c'est une franchise qu'on doit à un ami. Sans doute le lecteur suisse appréciera-t-il, en marge des histoires plus ou moins romancées publiées à l'étranger, le témoignage sincère et documenté d'un officier de chez nous, à l'heure où nos autorités semblent enfin admettre que ceux qui ont vécu de près de tels événements puissent nous révéler leurs expériences.

L'ouvrage du lieutenant-colonel René-Henri Wüst, qui se lit aisément et avec intérêt est d'une parfaite bonne foi. Il s'inspire aussi du désir de rendre un juste hommage à la mémoire du général Guisan et à l'armée. Nous ne pouvons que le féliciter de cette réussite.

Roger MASSON

Crise de la Bundeswehr ?

Les démissions successives de trois généraux allemands ont attiré l'attention sur certaines difficultés de fonctionnement des rouages de l'administration et du commandement de la jeune Bundeswehr. On a même parlé de « malaise » dans les forces armées fédérales.

Il est donc indiqué de s'interroger — par-delà l'obscurité de certains débats et les partis pris de quelques polémiques — sur les motifs invoqués par les chefs. Il est non moins utile d'examiner les causes profondes de cette « crise » et les échos qu'elle a suscités chez les militaires d'Allemagne.

Les motifs invoqués

Ces motifs, incontestablement, existent. Ils ne sont pas de simples prétextes. Le « scandale » des Starfighter était